

INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

N°10 1986

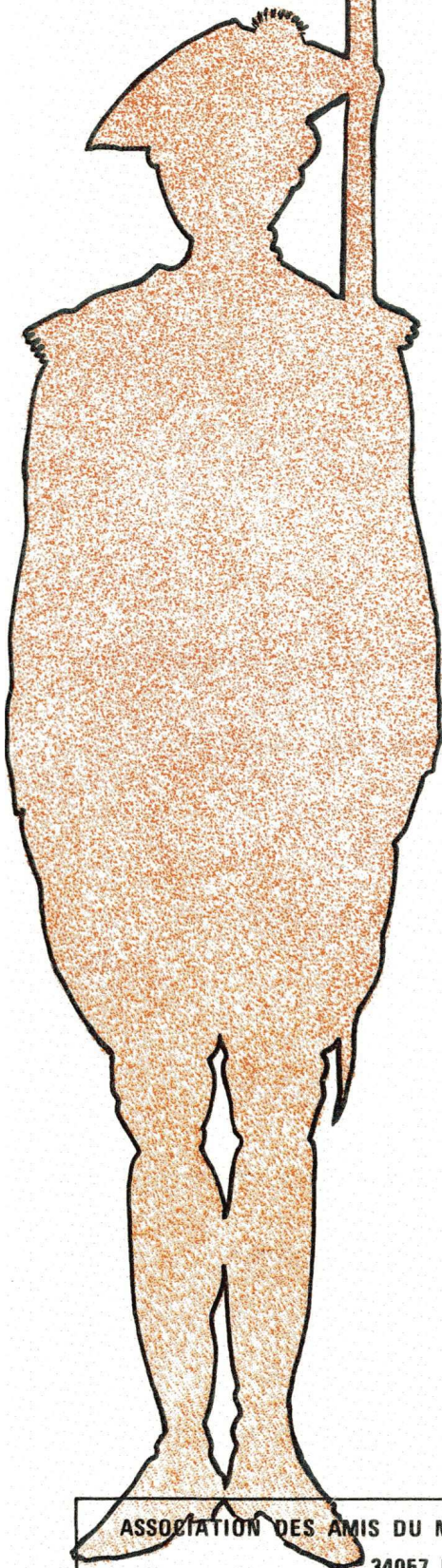


Photo ADC Favier

ELEVE DE SAINT-MAIXENT 1883 - 1893
Musée de l'Infanterie

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE, Siège social : ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE
34057 MONTPELLIER CEDEX - C.C.P. 2126-92 H MONTPELLIER

INFANTERIE ET HABIT BLEU

Le bulletin n° 9 a présenté dans son article «Infanterie et habit bleu» une nouvelle tenue dont la mise en service était prévue à partir de 1989.

Cette tenue a été abandonnée pour des raisons conjonctuelles le 17 juin 1986.

VZCZCHAC11Q
PP RFF4AYAG
DE RFFAB HQ324 1681546
ZNR UUUUU
P 171546Z JUN 86
FM GUERRE PARIS
TO AIG 197Q
AIG 196Q
INFO ZEN/MINDEFENSE PARIS
ET
NON PROTEGE
NMR 44Q1/DEF/EMAT/CAE/16 DU 17 JUN 86
OSJ TENUE BLEU 4QQQ
TXT
PRIMO POUR DES RAISONS CONJONCTUELLES, LE MINISTRE DE LA DEFENSE A
DECIDE D ABANDONNER LE PROJET DE TENUE BLEU 4QQQ
SECUNDO DES ETUDES SERONT POURSUIVIES DANS LE CADRE DU MAINTIEN DES
COULEURS ACTUELLES AFIN DE REDUIRE LE NOMBRE DES TENUES CONFORMEMENT
AU SOUHAITS EXPRIMES LORS DES ENQUETES EFFECTUEES AUPRES DES
DIFFERENTES CATEGORIES DE PERSONNELS
ET
HQ324

Cependant une tenue Whipcord «Mastic» remplace progressivement la tenue Whipcord «kaki clair».

Calendrier de mise en place de la tenue : WHIPCORD LAINE POLYESTER modèle F1.

- 1^{er} septembre 1985 : cadres et élèves-officiers des Ecoles de Coëtquidan.
- 1^{er} décembre 1985 : tous les officiers.
- 1^{er} janvier 1986 : majors, adjudants-chefs, adjudants, élèves-officiers et élèves sous-officiers d'active.
- 1^{er} mars 1986 : généralisation de la tenue.

SOMMAIRE

L'Infanterie... des gros bataillons ?
Relevé des chefs de corps en 1986.
Le PA MAB P. 15 S
Le 24^e Groupe de Chasseurs
Insigne de qualification.

Le fanion du bataillon colonial sibérien.
2^e B.E.P. - 2^e R.E.P.
Nos membres bienfaiteurs.
Dons faits au musée.
Trois visiteurs de marque au musée.

L'INFANTERIE...

des GROS BATAILLONS ?

Il est encore fréquent d'entendre parler, même dans des milieux autorisés, des « gros bataillons » de l'armée de Terre. Cette expression qui ne peut s'adresser aux soldats qui servent les chars, les canons, les engins du Génie, les postes des Transmissions ou les hélicoptères, vise donc implicitement l'Infanterie.

Le général de corps d'armée LONGERET, ancien inspecteur de cette Arme, montre dans les lignes qui suivent quelle est la réalité actuelle de l'Infanterie.

L'Infanterie française d'aujourd'hui est l'Arme la plus méconnue de l'armée de Terre, car l'évolution qu'elle a subie depuis la fin de la guerre d'Algérie est passée le plus souvent inaperçue des observateurs qui continuent à voir en elle des masses d'hommes armés de fusils ; ils sont d'ailleurs entretenus dans leur erreur par le fait que la rigueur des temps ne permet pas de présenter nos armées avec leur matériel. Aussi le spectateur du défilé du 14 juillet ou d'une cérémonie militaire quelconque, est-il persuadé que les gens qui passent devant lui, à pied, avec des FAMAS (1) ou des fusils, sont des fantassins, alors qu'il s'agit d'élèves des écoles ou de soldats de toutes les Armes, organisés en unités de défilé et armés pour la circonstance, sans aucune référence aux structures de combat, ni au matériel de dotation.

Or, l'Infanterie a pris un nouveau visage et si elle a su conserver ses traditions, comme il convient à la doyenne des Armes, elle est maintenant une force moderne qui sera, au terme de ses programmes d'équipement, un ensemble de formations dont la diversité apparente recouvre une unité fondamentale. La diversité apparaît essentiellement à travers le mode d'acheminement des fantassins au contact de l'ennemi : véhicule transport de troupe chenillé, véhicule blindé à roues, camions (encore pour quelques-uns), parachutes, éventuellement skis ou raquettes. Mais l'unité se retrouve lorsque les fantassins ont quitté leurs véhicules de transport : car tous doivent combattre à pied pour aller faire ce que ni le char, ni le canon, ni l'hélicoptère ne peuvent faire, c'est-à-dire aller déloger des adversaires arrêtés et installés à l'abri des tirs directs ou de l'Artillerie, franchir des cours d'eau, aborder et occuper des habitations, utiliser un terrain difficile du fait de son nivellement ou de sa végétation.

La réorganisation de l'Armée de Terre commencée en 1984 n'a pas modifié la diversité de l'Infanterie, mais elle a réduit encore ses composantes mécanisées et motorisées. L'Infanterie, métropolitaine ou de marine, compte aujourd'hui 50.000 hommes, si l'on s'en tient aux formations de combat, sans inclure les unités, les détachements ou les unités d'instruction qui ont conservé la tradition d'un régiment d'Infanterie mais qui relèvent en réalité des charges communes de l'Armée de Terre.

(1) - Fusil d'assaut automatique.

En examinant successivement l'organisation des unités et leur équipement puis le personnel qui sert dans l'Infanterie, son instruction et son entraînement, on verra que, si les « gros bataillons » ont bien disparu, la modernisation en cours donne au fantassin des capacités nouvelles. Enfin l'évocation des principaux problèmes posés par les progrès techniques conduira à une réflexion sur l'avenir de notre Infanterie au début du XXI^e siècle.

L'ORGANISATION ET L'EQUIPEMENT.

L'Infanterie est l'héritière d'une longue histoire : le 1^{er} Régiment d'Infanterie, le plus ancien régiment de la chrétienté, fut créé il y a cinq siècles : quelques uns des régiments d'aujourd'hui sont nés de certains des 111 corps de l'ancien régime ; la Légion Etrangère remonte à 1831, l'Infanterie de Marine à 1822, les Corps de Chasseurs à 1840 et les Troupes Aéroportées à 1942.

Ce passé, fierté des Corps de l'Arme, n'a pas entravé l'évolution profonde de l'Infanterie, moderne dans son organisation, conçue autour d'un nombre restreint de régiments aux effectifs réduits, riche et efficace par la diversité des équipements que le spécialiste, qu'est devenu le fantassin, est appelé à mettre en œuvre.

L'organisation actuelle répond aux objectifs définis par la loi de programmation 1977 - 1982 axée sur la capacité de participer, en Europe, à un conflit majeur en ambiance nucléaire ou à des engagements outre-mer et par la loi de programmation 1984-1988, qui conservant la même ligne directrice, accroît la polyvalence de forces plus réduites et crée la force d'action rapide (FAR).

Dans ce cadre, et quel que soit son mode de transport - blindé à roues ou à chenilles, camions ou camionnettes, parachutes, skis ou hélicoptères - l'Infanterie doit pouvoir combattre à pied, pour conquérir ou tenir des objectifs, de jour comme de nuit, tout particulièrement en terrain difficile ou dans des zones urbanisées, face à des forces blindées et mécanisées, dotées d'armes nucléaires et chimiques.

L'Infanterie reste ainsi, en dépit des réductions d'effectifs, l'Arme de la permanence du combat : apte à s'engager aux côtés de l'Arme Blindée, qu'elle soutient et dont elle prépare puis prolonge l'action, elle doit pouvoir combattre seule, durer et tenir. Aussi ses formations sont-elles affectées aux deux principales composantes de l'Armée de Terre, le Corps blindé mécanisé, spécialisé dans l'engagement sur le théâtre européen, et la Force d'Action Rapide plus polyvalente et capable d'interventions outre-mer comme d'actions en Europe. Dans ces deux composantes, seule l'Infanterie peut mener le combat de jour comme de nuit, par tous les temps, sur tous les terrains, à courte et à moyenne distance.

De plus, elle participe, avec certains de ses cadres d'active et avec ses réservistes, à la mise sur pied des régiments de réserve appelés à mener le combat de DOT (1).

Enfin, elle constitue l'environnement indispensable à la sécurité de la Grande Unité nucléaire.

Les formations d'Infanterie sont aujourd'hui au nombre de 48 régiments, du volume du bataillon de jadis (un millier d'hommes) ; l'armement qu'ils mettent en œuvre leur donne une puissance de feu très supérieure aux gros régiments d'antan ; leur mobilité stratégique et tactique est incomparable avec ceux-ci ; elles comptent :

- 12 régiments mécanisés ;
- 19 régiments motorisés ;
- 6 régiments parachutistes ;
- 6 corps alpins ;
- 4 corps écoles ;
- 1 régiment de combat aéromobile.

L'Infanterie regroupe en outre, en France :

- 7 centres d'entraînement commando, ossatures de formations mobilisées ;

et outre-mer :

- 1 régiment parachutiste réduit ;
- 3 régiments motorisés réduits ;
- 8 bataillons territoriaux.

Les régiments mécanisés font partie des divisions blindées. Comprenant chacun une compagnie de chars A.M.X. 30 et 3 compagnies d'Infanterie équipées de véhicules transport de troupe (VTT - AMX.10) dotés d'un armement d'appui puissant (canon automatique de 20 mm) richement pourvus de missiles antichars, ils allient une très grande puissance de feu à une grande aptitude à la manœuvre en souplesse.

Leur originalité réside dans leur capacité à installer une trame antichar complète dans la profondeur et à conduire des actions décentralisées dans différents compartiments de terrain.

Les régiments motorisés sont affectés dans les divisions blindées (corps blindé mécanisé) et dans les 9^e Division d'Infanterie de marine et 6^e Division légère blindée (F.A.R.). Ils sont équipés du véhicule de l'avant blindé (VAB) (2), véhicule à roues tous chemins, prochainement appelé à recevoir un armement d'appui et antiaérien. Grâce au VAB, véhicule capable de parcourir 1 000 km en 24 heures sans ravitaillement, ces régiments ont une mobilité stratégique importante. L'Infanterie ainsi transportée est, avant son débarquement au plus près de sa zone d'engagement, à l'abri des attaques chimiques, et protégée des projectiles de petit calibre. Ce véhicule, qui dispose de la capacité amphibie, lui permet, de plus, le franchissement de cours d'eau dans de bonnes conditions.

Les régiments d'Infanterie des divisions d'Infanterie, de la 9^e D.I.Ma et de la 6^e D.L.B. comptent 4 compagnies d'Infanterie et 1 compagnie antichar équipée de missiles HOT (portée 4 km).

Les régiments parachutistes et les Corps alpins, appartiennent à la Force d'Action Rapide.

Les premiers dont la mobilité stratégique est très importante (aérotransport) disposent d'équipements aéroportés modernes et de bonne qualité et de petits engins motorisés d'allègement, les fardiers ; ils peuvent intervenir soit au profit du corps blindé mécanisé dans un conflit en Europe, (se saisir de points clés, agir sur les arrières ennemis, interdire une zone aux blindés ennemis), soit outre-mer.

Les seconds sont bien équipés pour mener un combat particulier dans des zones montagneuses. A terme, il est indispensable qu'ils reçoivent des VAB leur permettant une participation plus aisée au combat en Europe.

Le régiment de combat aéromobile est nécessaire à l'engagement de la 4^e Division aéromobile : c'est à lui que revient de renseigner sur l'ennemi, de déterminer ses positions et de définir l'objectif justifiant l'attaque massive des hélicoptères antichars, puis de maintenir le contact, la nuit.

Ainsi, aux emplois particuliers des différents types de régiments correspondent des équipements spécifiques très divers. Cependant, cette diversité ne doit pas masquer une profonde unité entre les différentes formations d'Infanterie, toutes organisées en vue du combat à pied, disposant du même armement moderne antipersonnel - fusil d'assaut FAMAS, fusil de précision FRF1 - du même armement antichar - lance roquettes de 89 mm, nouvelles roquettes de 112 mm, missile antichar MILAN et HOT -, des mêmes moyens d'appui organiques les sections de mortiers de 120 mm (3), des mêmes moyens de transmissions, valorisés par la cryptophonie numérique tactique.

(1) - Défense Opérationnelle du Territoire.

(2) - A l'exception de la 9^e D.I.Ma dont l'équipement est prévu à court terme.

(3) - L'efficacité d'une section de mortiers de 120 mm est équivalente dans sa limite de portée.

Mis sur pied en mobilisation, avec les personnels de la réserve, les régiments de la Défense Opérationnelle du Territoire sont pour la plupart dérivés des régiments d'Infanterie d'active. C'est le cas :

- des régiments interarmes divisionnaires, à l'exception de leur escadron AML. Il en existe un par division militaire territoriale (2 pour la Corse) ;
- des régiments d'Infanterie des brigades de zone. Chacune de ces brigades compte 2 régiments d'Infanterie.

Les uns et les autres sont chargés des « interventions sur zone » par des actions dynamiques et offensives. Ils peuvent aussi apporter leurs concours à la sûreté des arrières du Corps blindé-mécanisé. Une division d'Infanterie et six régiments, dont une active, participent en outre à la défense des points sensibles de la FNS.

Enfin, l'Armée de Terre dispose également de six régiments frontières, affectés à la défense de ces dernières.

Un effort important est en cours pour l'équipement de ces forces.

Grâce à cette organisation diversifiée, à ces structures internes cohérentes et à cet équipement moderne, l'Infanterie, en dépit de la faiblesse de ses effectifs d'active, réussit à faire face aux missions variées qui lui sont confiées ; elle le pourra mieux encore lorsque l'équipement de toutes ses formations en matériels modernes - VAB, HOT, mortiers de 120 mm - sera achevée ; plusieurs années seront nécessaires. Il restera à améliorer la protection antiaérienne de l'Infanterie (point faible actuel) et à accroître son efficacité dans le combat antichar par l'introduction dans les formations non mécanisées d'un canon antichar, complément indispensable du missile.

PERSONNELS, INSTRUCTION ET ENTRAÎNEMENT.

L'Infanterie métropolitaine et l'Infanterie de Marine représentent ensemble environ le tiers des effectifs de l'Armée de Terre. Mais une partie importante de ces effectifs est utilisée à remplir des tâches nécessaires mais non spécifiquement liées au combat du corps blindé-mécanisé ou de la FAR : il s'agit notamment des éléments prépositionnés outre-mer, des états-majors, des centres mobilisateurs, des centres d'entraînements commandos ainsi que des écoles et collèges militaires. Il est, en effet, traditionnel de confier à l'Infanterie la formation de base des personnels affectés à des emplois toutes Armes, combattants ou non.

Le Corps des officiers d'active de l'Infanterie est dans l'ensemble d'excellente qualité. Il est composé d'environ 1/3 de Saint-Cyriens, 1/4 provenant de l'Ecole interarmes et enfin d'officiers d'origines diverses : rang, réserve, officiers techniciens.

La carrière d'un officier d'Infanterie se déroule aujourd'hui selon le schéma suivant : les lieutenants demeurent dans le même Corps de Troupe durant les quatre années qui suivent leur sortie d'Ecole ou leur promotion s'ils viennent du rang. Ils commandent une section de combat, généralement pendant deux ans et peuvent acquérir une expérience complémentaire en servant dans l'unité d'éclairage et d'appui ou dans l'unité de commandement et de soutien. Ils suivent tous des stages de qualification en fonction de leur subdivision d'Arme : motorisés, mécanisés, parachutistes, alpins, ou de leur spécialité : technique, autochars, administration.

Promu à quatre ans de grade de lieutenant, les capitaines d'active servent d'abord comme adjoints d'unités élémentaires ou dans un service du Corps. Ils se retrouvent à l'Ecole d'Application de l'Infanterie pour suivre le cours des capitaines qui précède leurs deux années de commandement. Ils deviennent officiers supérieurs à partir de 31 ans pour les plus brillants. Les Chefs de Corps sont choisis parmi les lieutenants-colonels ou colonels de moins de 47 ans après une très sévère sélection.

Dans ces conditions, l'encadrement officiers des unités d'Infanterie est jeune, sa formation est continue. Par contre, les temps de commandement sont limités à trois niveaux : section, compagnie, régiment.

Les sous-officiers tiennent une place essentielle dans les unités puisqu'ils occupent les trois quarts des postes d'encadrement des unités. Les 4/5 d'entre eux sont initialement formés en Ecole, principalement à l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active de SAINT-MAIXENT (60%) et à l'Ecole d'Application de l'Infanterie de MONTPELLIER (40%). L'autre 1/5 est fourni par le recrutement indirect, c'est-à-dire par des engagés ou appelés qui se révèlent volontaires et aptes au commandement. En moyenne, les jeunes sous-officiers deviennent sergents-chefs après 4 à 7 ans de grade, adjudant après 5 à 7 ans, adjudants-chefs après 5 à 9 ans. Les meilleurs adjudants et adjudants-chefs commandent des sections de combat. Agés de 30 à 35 ans, très expérimentés et qualifiés ce sont des chefs et entraîneurs d'hommes tout à fait remarquables qui donnent le ton dans leurs unités.

Les sous-officiers reçoivent une formation continue et leur avancement est lié à l'acquisition de certificats militaires et techniques qui sanctionnent les étapes de cette formation ainsi qu'à la condition physique indispensable et vérifiée par des tests annuels.

Instructeurs, moniteurs et à la fois exécutants de haut niveau dans de nombreuses techniques, chefs de groupes et de sections de combat d'appui et de commandement, les sous-officiers jouent un rôle primordial dans les formations d'Infanterie, tout particulièrement grâce à leur valeur professionnelle et à leur dynamisme.

Les militaires du rang sous-contrat de l'Infanterie se trouvent surtout dans les rangs de la Légion Etrangère, des Troupes de Marine et dans certains Corps de l'Infanterie métropolitaine récemment professionnalisés, comme le 1^{er} Régiment d'Infanterie et le 13^e Bataillon de Chasseurs Alpains. Ces personnels sont de très bonne qualité grâce à la sélection initiale qui est opérée.

Les personnels appelés de l'Infanterie contribuent à l'encadrement des unités puisque 10 à 15% d'entre eux deviennent caporaux, 6% caporaux-chefs, 4% sergents et 1% aspirants. Dans l'ensemble les critères de sélection du service national permettent de satisfaire les besoins des Corps de Troupe à près de 95% au point de vue des critères et des qualifications requises.

Les unités de parachutistes échappent à cet inconvénient car leurs appelés sont pratiquement tous volontaires et sélectionnés par la préparation militaire parachutiste. Dans toutes les unités d'Infanterie, le rythme élevé de l'instruction, des exercices et manœuvres est attrayant pour les appelés. Les volontaires pour un contrat de service long ne manquent pas : actuellement chaque Corps dispose en moyenne de 120 volontaires de service long.

Il faut souligner le rôle primordial que jouent trois Ecoles dans l'instruction et le perfectionnement des cadres de l'Infanterie : l'Ecole d'Application de l'Infanterie où passent et reviennent tous les cadres de l'Arme, sous-officiers et officiers jusqu'au niveau des chefs de corps, l'Ecole des Troupes Aéroportées et l'Ecole Militaire de Haute Montagne qui qualifient les cadres de l'Infanterie destinés aux unités parachutistes et alpines.

D'une façon générale, les officiers et sous-officiers de l'Arme se caractérisent par un engagement personnel profond, au sens du commandement rigoureux mais aussi basé sur l'exemple donné et la considération portée à l'homme. Pour ces raisons, l'ambiance dans les unités est généralement très bonne, la cohésion marquée, le travail en équipe souvent remarquable. Le développement de la motorisation et des déplacements par la 3^e dimension ont donné aux cadres de l'Infanterie une vision élargie du terrain et une plus grande aptitude à la manœuvre face aux blindés mécanisés.

Ils ont acquis la capacité d'utiliser de plus grands compartiments de terrain pour tirer le meilleur parti de l'allonge des armes antichar, en particulier du MILAN.

Capables de s'enterrer ou d'équiper un Bunker s'il le faut, ils sont aussi entraînés aux opérations très mobiles par voie terrestre ou aérienne.

Grâce au travail accompli en Ecole, à l'instruction effectuée dans les Corps de Troupe, à l'entraînement réalisé sous l'impulsion des commandants de division, c'est en fait une nouvelle Infanterie qui se forge.

Spécialiste du terrain sachant utiliser ses atouts, spécialistes du tir, sachant agir à distance (MILAN, fusil à lunette), les cadres de l'Infanterie deviennent plus manœuvriers, capables de conduire des actions à pied et des actions en véhicules aussi bien que des actions de force et des actions style commando.

L'instruction et l'entraînement des personnels, engagés ou appelés ont progressé avec la généralisation des méthodes modernes utilisant l'audiovisuel, la simulation et aussi grâce à l'attrait des matériels de nouvelle génération maintenant en service.

Les aménagements récents des camps et des centres d'entraînement commando ont donné des stimulants et des moyens nouveaux comme le parcours de tir.

Les séjours outre-mer de nombreuses formations ont été également très bénéfiques.

L'expérience acquise par les unités en mission au TCHAD et au LIBAN a permis d'alimenter la réflexion nécessaire sur l'amélioration des équipements et de certains procédés de combat.

L'Inspection de l'Arme et l'Ecole d'Application de l'Infanterie contribuent, en liaison avec les Corps de Troupe, aux études sur l'avenir de l'Arme et donc à la diffusion des informations utiles.

Ces quelques réflexions sur l'Infanterie d'aujourd'hui auront, peut-être surpris, car elles vont à l'encontre d'idées reçues et malheureusement entretenues. En fait, le visage de l'Infanterie a été profondément transformé au cours des 25 dernières années.

Son organisation a été plusieurs fois remaniée pour s'adapter aux nouveaux équipements ; et ces derniers, de plus en plus complexes, de plus en plus variés, font que le fantassin est devenu un spécialiste, souvent appelé à servir plusieurs armes.

Sa formation à tous les niveaux, officiers, sous-officiers et militaires du rang est maintenant plus longue et requiert une aptitude technique certaine.

Arme nombreuse à l'époque des guerres coloniales et de la guerre d'Algérie, comptant 160 bataillons en 1960 et 60 bataillons en 1975, l'Infanterie dispose aujourd'hui de 48 formations de combat, dont 10 professionnalisées. Les cinq types d'organisation de ces formations correspondent au large éventail des missions de l'arme. Les effectifs immédiats disponibles dans les unités vont être encore réduits en 1986 par la mise en sommeil d'une partie de celles-ci.

L'Infanterie se caractérise donc par un volume restreint mais aussi par des capacités générales de puissance de feu, antipersonnel et antichar, ainsi que de mobilité, stratégique et tactique, fortement accrues. C'est grâce à ces capacités nouvelles et diversifiées que l'Infanterie peut assumer ses missions dans les deux grands ensembles qui contribuent à la dissuasion globale en Europe : le Corps blindé mécanisé et la Force d'Action Rapide.

Dans le Corps blindé mécanisé les formations de l'Arme, mécanisées ou motorisées, sont en nombre équivalent à celui des Corps de l'Arme blindée cavalerie. Elles constituent en outre l'essentiel des moyens de combat des grandes unités à dominante Infanterie : les 8^e et 15^e Divisions d'Infanterie, et la 27^e Division Alpine, la 9^e Division d'Infanterie de Marine qui font toutes trois partie de la Force d'Action Rapide.

Au sein de la F.A.R., les unités ont une polyvalence marquée, puisqu'elles doivent être aptes à s'engager outre-mer, où elles ont déjà fait leurs preuves, au LIBAN, à KOLWESI, au TCHAD, aussi bien que sur le théâtre européen.

Très largement modernisées en vue du combat antichar en ambiance nucléaire, les unités d'Infanterie devraient être complètement équipées suivant les normes actuelles en 1988-1990.

Dès maintenant il faut préparer l'Infanterie du II^e millénaire en améliorant en particulier l'armement antiaérien, le véhicule blindé de combat, et en développant une trame antichar plus performante, de 3^e génération, qui doit demeurer très mobile et permettre une mise en œuvre simplifiée.

Ainsi l'Infanterie n'est-elle plus une Arme de masse. Elle reste l'Arme chargée des 300 derniers mètres de combat et c'est sa fierté. Elle demeure l'Arme d'élection pour conquérir ou tenir des objectifs, de jour et de nuit, capable en outre d'affronter les blindés

adverses à partir de 2 000 mètres ; elle devient de plus en plus une Arme capable d'interventions rapides et profondes grâce aux avions de transport, aux hélicoptères et aux véhicules de l'avant blindé, tous moyens qui se déplacent beaucoup plus vite que les engins chenillés.

Très consciente de cette évolution qui renforce l'importance de la combinaison des Armes et de la coopération interarmées dans le déroulement des opérations, l'Infanterie sait aussi qu'elle sera chargée du rôle principal dans les zones urbaines et dans les terrains boisés et coupés.

Or ces deux types de terrains représentent la majeure partie de l'Europe occidentale où l'urbanisation va croissante.

Quelle que soit la forme que pourrait prendre un futur conflit, l'Infanterie a donc un rôle primordial à jouer dans toutes les hypothèses. En premier lieu, elle est là dès le temps de paix pour assurer la crédibilité de notre système de forces, classiques et nucléaires, compte tenu de l'actuel équilibre des forces en Europe.

Avec 48 formations de combat, l'Infanterie a atteint un seuil en dessous duquel cette crédibilité serait compromise.

**Le général de corps d'armée
(CR) LONGERET Georges
Membre à vie n° 27**



VIE DE L'ARME

RELEVÉ DES CHEFS DE CORPS EN 1986

INFANTERIE

TROUPES DE MARINE

CORPS	CHEFS DE CORPS	CORPS	CHEFS DE CORPS
3 ^e R.I.	COL PARET	2 ^e R.I.Ma	LCL PETIT
5 ^e R.I.	LCL BAHEZRE DE LANLAY	21 ^e R.I.Ma	LCL REY
39 ^e R.I.	LCL BONIZEC	R.I.Ma	COL RETOUT
41 ^e R.I.	LCL AUBERT	Pacifique	
42 ^e R.I.	COL PATOIS	9 ^e B.I.Ma	LCL BOUTIN
46 ^e R.I.	LCL BONAMY	23 ^e B.I.Ma	LCL LEMESRE de PAS
67 ^e R.I.	LCL CHARPENTIER	43 ^e B.I.Ma	LCL GUILLOU
76 ^e R.I.	LCL PAYER	1 ^{er} R.P.I.Ma	COL LANDRIN
81 ^e R.I.	LCL MOUNIER	2 ^e R.P.I.Ma	LCL MAUDRE-DESGOUTTES
92 ^e R.I.	LCL MOURATILLE	3 ^e R.P.I.Ma	COL MENARD
99 ^e R.I.	LCL LE GOFF	R.M.T.	LCL VAGANAY
151 ^e R.I.	LCL POTEL	7 ^e R.P.C.S.	LCL LIETTA
152 ^e R.I.	LCL CASTAGNET	9 ^e R.C.S.	LCL MICHAUD
1 ^e G.C.	COL JUDEAUX	4 ^e R.S.M.A.	LCL MORTESSAGNE
2 ^e G.C.	LCL PAHLAWAN	33 ^e G.C./	LCL ELLES
16 ^e G.C.	COL MURIEL	22 ^e R.I.Ma	
30 ^e G.C.	COL FUNKE	38 ^e G.C./	LCL HENNEBOIS
6 ^e B.C.A.	COL ALLAMAND	7 ^e R.I.Ma	
7 ^e B.C.A.	LCL MOREL	41 ^e B.C.S.	LCL SCHWALM
13 ^e B.C.A.	LCL GAILLOT	57 ^e B.C.S.	LCL PAQUEREAU
1 ^{er} R.C.P.	COL VOLA	Pacifique	
2 ^e R.E.P.	COL WABINSKI	C.M.F.P./	LCL YONNET
1 ^{er} R.E.	LCL CARLES	137 ^e R.I.	
2 ^e R.E.I.	COL LAFFLY	E.M.P. LA	LCL AUFRANC
5 ^e R.E.	LCL LOCKNER	REUNION	
13 ^e D.B.L.E.	LCL CHAMPEAU	E.F.A.	LCL de PLESSIS de GREEDAN
C.E.C./23 ^e R.I.	LCL CUVELOT	BOUAKE	
C.N.E.C.	LCL PIETRI	2 ^e R.H.C.	LCL BONNET
21 ^e R.C.	LCL BOURELLY		
35 ^e G.C./	LCL BOURDIAUX		
20 ^e R.I.			
37 ^e G.C./	LCL LEBLANC		
122 ^e R.I.			
42 ^e G.C./7 ^e R.I.	LCL AUDRY		
G.M.R./	LCL DUGUET		
57 ^e R.I.			
G.M.R./	LCL GIOT		
22 ^e R.I.			
132 ^e G.C.A.T.	LCL EMOND		
E.A.I.	COL FLYE SAINTE MARIE		
E.M.H.M.	LCL MARTRE		
L. Militaire	COL BONNOT		
Saint-Cyr			
E.I.S.	COL VENET		
E.S.A.L.A.T.	COL LABADIE		

LE PA MAB P. 15 S

Le pistolet automatique P. 15 standard, créé en 1965 à la manufacture d'armes de Bayonne (MAB), est une arme qui tire les cartouches de 9 mm Parabellum et de 9 mm P.A./P.M.

Sa fabrication, interrompue en septembre 82, a repris à la société MABCO S.A. à Biarritz.

Seule arme de sa catégorie, de conception et de réalisation 100% Française, ce P.A. est, de l'avis des spécialistes, un des meilleurs pistolets automatiques sur le marché international, alliant robustesse, simplicité et efficacité.

Trois entreprises interviennent dans la fabrication de cette arme :

- La Société Montage Assemblage Mécanique (M.A.M.) : montage des sous-ensembles carcasse, glissière et canon ; essais de tir pour le banc d'épreuve et contrôle final.
- La Société Mécanique d'Aquitaine (SAMA) : usinage des pièces les plus complexes, carcasse en particulier, ce qui permet une interchangeabilité des pièces constitutives de l'arme.
- La Manufacture d'Armes R et C (M.A.R.C.) assure le polissage et le bronzage de l'arme finie.

La MABCO S.A. coordonne les activités de ces trois entreprises afin d'assurer une production de 200 à 1000 armes par mois.



Caractéristiques techniques :

- Arme semi-automatique. Canon 6 rayures
- Culasse non calée. Canon lié à la carcasse
- Percussion par marteau apparent
- Extracteur à bascule. Ejecteur fixe.
- Sûreté par blocage de la gâchette et de la glissière.

Caractéristiques statiques :

- | | | |
|--------------------------------|-------|----------|
| - Longueur de l'arme | | 200 mm |
| - Longueur du canon | | 114 mm |
| - Longueur de la ligne de mire | | 156 mm |
| - Hauteur avec chargeur | | 136 mm |
| - Masse avec chargeur vide | | 1,143 kg |
| - Masse avec chargeur plein | | 1,330 kg |

Performances :

- Portée utile : 50 m (tir de combat)
- Bonne précision à 25 m

Développement :

- Fabrication en série pour les Armées, les forces de Police et de Gendarmerie.

Cette rubrique est ouverte à tous les Corps. Pour y figurer, il suffit de faire parvenir à la rédaction un texte de présentation accompagné de photos.

LE 24^e GROUPE DE CHASSEURS

En garnison à Tübingen (RFA), le 24^e G.C., créé en 1871 avec les survivants du Bataillon de chasseurs à pied de la Garde impériale, se devait d'avoir une salle d'honneur conforme au culte des traditions, qui est particulièrement marqué dans ses rangs.

La salle d'honneur, située dans le quartier Mauthy présente aux visiteurs, face à l'entrée, la table du Conseil. Ce qui frappe, à la gauche de cette table, c'est une réplique du drapeau et aigle du Bataillon de la Garde (photo 1) reposant sur deux faisceaux de fusils à percussion modèle 1822 T.

Sur les murs, à partir de la gauche de la porte, des panneaux évoquent les principales périodes du passé du corps, qui commence le 30 juin 1854 avec les chasseurs de la Garde. D'abord un panneau pour les chasseurs à pied en général, un pour le Bataillon de la Garde (photo 2), un pour les campagnes du XIX^e siècle : Crimée, Italie, 1870-1871 (photo 3), un pour la Grande Guerre (photo 4), En Italie, en 1859, le Bataillon de la Garde prit un drapeau Autrichien ; en 1914-1918 le 24^e BCA gagna à son fanion 4 palmes et 2 étoiles de vermeil.

Un panneau évoque le séjour à Villefranche-sur-Mer garnison de 1872 à 1939 (photo 5), un autre l'Algérie, où le 24^e Bataillon de chasseurs portés fut de 1956 à 1962, ensuite, le séjour en Allemagne depuis 1945. Enfin plusieurs panneaux évoquent par des portraits les chefs de corps depuis 1854 (photo 6).

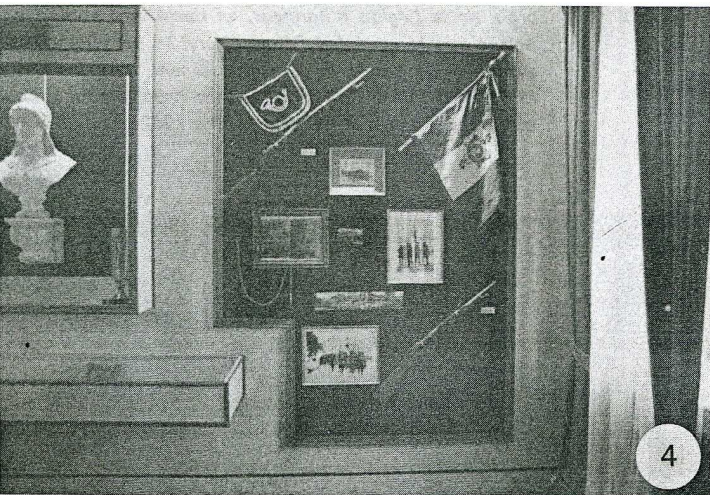
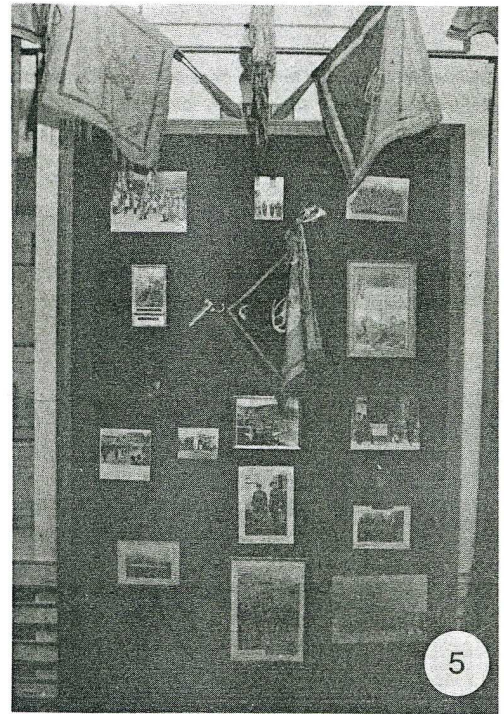
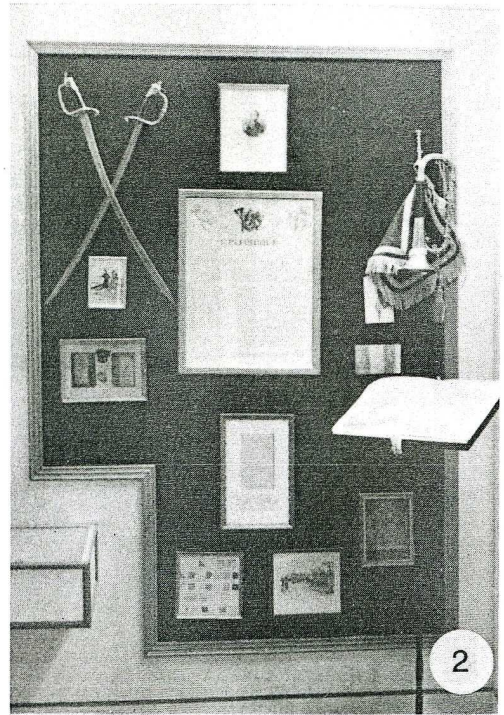
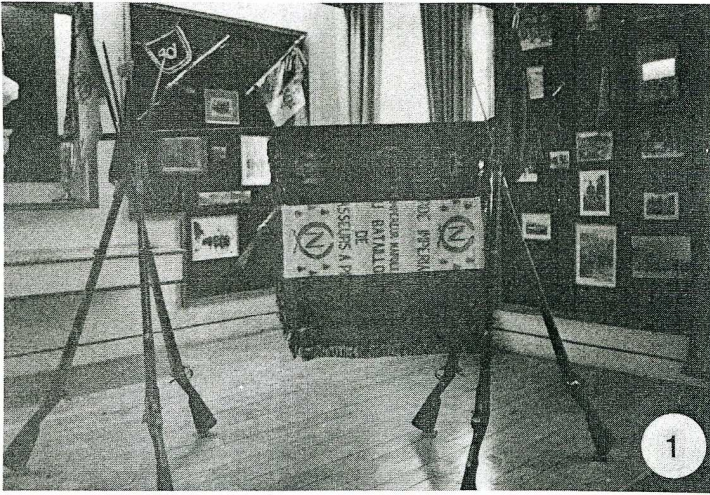
Des vitrines et des présentoirs viennent, à l'appui des panneaux, illustrer leur contenu. On y trouve notamment toute une série de coiffures, en particulier du Bataillon de la Garde, un hausse-col d'officier de ce bataillon. Le panneau dédié aux chasseurs de la Garde présente deux beaux sabres d'officiers de chasseurs à pied modèle 1845 et une flamme de clairon, archétype des flammes de clairon des chasseurs (photo 2).

Au fond et à droite se trouve une petite salle fermée par des grilles qui constitue un mémorial à la gloire de tous les chasseurs morts pour la France durant les campagnes du bataillon : Crimée 1855, Italie 1859, France 1870-1871, Grande Guerre 1914-1918, Maroc 1925-1926, France 1939-1940, Libération 1945, Italie 1945, A.F.N. 1956-1962. On y trouve aussi la relique la plus chère et la plus respectée : la croix de la Légion d'honneur gagnée à Solférino et les restes du drapeau du Bataillon de la Garde, brûlé à Metz en 1870. Il y manque toujours malheureusement un tableau de 60 X 40 cm où se trouvent les restes du drapeau Autrichien pris à Solférino par le chasseur Monteiller. Le tableau se trouvait, avant 1939, à la salle d'honneur de Villefranche, d'où il a disparu. Il est bien évident que le 24^e est prêt à le recevoir à tout moment.

Les fanions dont le 24^e est gardien des traditions figurent aussi dans cette salle, ceux des 9^e et 20^e B.C.A. dissous et du 64^e BCA, bataillon de réserve du 24^e en 1914-1918.

La salle d'honneur de Tübingen est l'héritière de celle de Villefranche-sur-Mer, créée à la citadelle de cette ville vers 1900. Elle a été reconstituée à partir des souvenirs, conservés ou sauvés par les officiers du 24^e BCA, après la dissolution à Hyères en 1942. Bien des souvenirs d'avant 1939 manquent encore et le 24^e G.C. accueillera avec reconnaissance tout dépôt ou legs s'y rapportant.

● L'officier-tradition
du Bataillon de la Garde





L'aigle de la Garde tenant dans ses serres le drapeau de Solférino brochant sur un cor de face. Insigne du 24^e depuis 1945.



Ecu portant au canton senestre du chef de citadelle de Villefranche, en pointe dextre un coq surmonté de la croix de la Légion d'honneur, en barre sept étoiles rappelant que le maréchal Pétain a servi au bataillon ; l'écu surmonté de l'aigle de la Garde tenant dans ses serres le drapeau pris à Solférino, le tour brochant sur un cor ovale. Insigne du 24^e BCA de 1940 à 1942.



Coq dans un cor ovale, sans numéro. Insigne du 24^e BCA avant 1940.

INSIGNE DE QUALIFICATION



Depuis 1980, les sous-officiers de l'armée de Terre portent au sommet de la manche gauche de leurs tenues de cérémonie, un nouvel insigne en tissu brodé, appelé insigne de qualification.

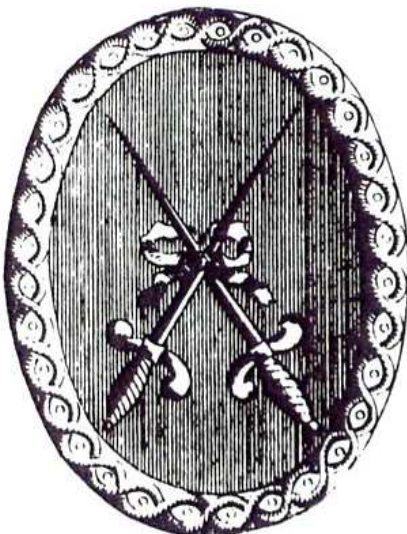
De forme ovale, il est meublé d'une couronne de feuilles de chêne en senestre et de lauriers en dextre. Se croisant en son centre, deux épées pointent vers le haut. Cet insigne, sur fond de toile noire, est brodé d'or pour le BMP2, d'argent pour le BMP1, de bronze pour le BMPE.

Cette décision du général d'armée Lagarde alors chef d'état-major de l'armée de terre si elle se voulait nouvelle dans le cadre de la valorisation professionnelle du corps des sous-officiers ne faisait que restaurer un insigne que nos aînés portaient.

Il s'agissait d'un attribut de fonction pour les sous-officiers titulaires du certificat d'aptitude à l'emploi de chef de section ou de peloton : le brevet de chef de section. Cet insigne semble avoir été créé en 1932. Il est composé de deux parties. Un fond émaillé de gueule et venant se rapporter dessus un insigne métallique d'or, formé d'une couronne de feuilles de chêne et de feuilles de lauriers surmonté en chef du symbole de l'arme : une grenade pour l'infanterie, une ancre de marine pour la coloniale, un Z pour les zouaves, un pot en tête avec cuirasse pour le génie, sans oublier la gendarmerie qui portait également une grenade.

Il est meublé de deux épées se croisant en son centre pointes vers le haut et de deux lettres R et F surchargeant en senestre et en dextre le milieu de l'insigne.

Ces dimensions étaient les mêmes que celles de notre insigne de qualification. Mais là encore ne s'arrête pas le fil d'hérédité de l'insigne. En effet vers 1771 un insigne appelé « Médaillon de vétéran », sensiblement de même forme, en revendique la paternité.



De mêmes dimensions il est composé d'une couronne de lauriers lacés d'or et meublés de deux épées aux quillons inversés se croisant en son centre, pointes vers le haut et nouées par un ruban d'or. Le fond semble être de couleur mauve ou vieux rose.

Les corps de vétérans datent en France du 18^e siècle. C'est le maréchal de Saxe qui en eût le premier l'idée et l'on trouve dès 1771 des isolés dans les corps, portant le nom de **vétérans**, qui portaient un uniforme particulier et décorés dudit médaillon de vétéran. Il était porté à vie sur le côté gauche de l'habit, à la hauteur de la 3^e boutonnière.

En 1776, on réunira sous le gouvernement **Saint-Germain** ces vétérans en compagnies détachées, en 16 compagnies de sous-officiers, 8 de canonniers et 65 de fusiliers.

Le 16 mai 1792, les compagnies détachées prirent le nom de vétérans et formèrent un corps de 5000 vétérans nationaux.

Il fallait pour y être admis justifier de 24 ans de services.

LE FANION DU BATAILLON COLONIAL SIBERIEN

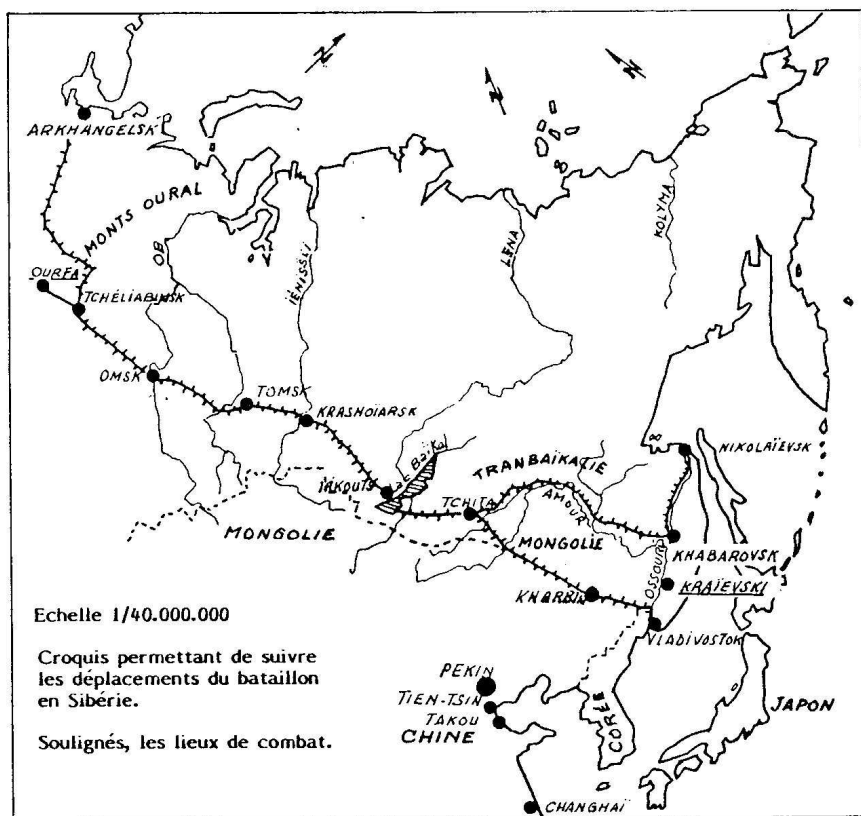
Juillet 1918 – Mars 1919

Le Musée de l'Infanterie présente, sur le mur Ouest de la Salle Armée d'Afrique, un fanion (mis en dépôt par le Musée de l'Armée) assez curieux. Outre qu'il est une sorte de modèle réduit de drapeau régimentaire, il porte, en effet l'inscription 1914-1919 SIBERIE. Il a pu appartenir au Bataillon colonial Sibérien et avant de décrire cet emblème, il n'est pas sans intérêt de présenter ce bataillon, probablement peu connu.

Les Bolcheviks s'étant emparés du pouvoir à Moscou en 1917 se heurtèrent en Sibérie à une certaine résistance, non point tant du fait de troupes fidèles au tsar que d'un particularisme sibérien. Lorsque le traité de Brest-Litvsk, en mars 1918, mit fin aux hostilités entre les Allemands et les Bolcheviks, les alliés furent amenés à concevoir l'ouverture d'un front oriental contre ces mêmes Bolcheviks, qui venaient de se ranger dans le même camp que les Allemands en cessant de les combattre. Il y avait déjà un groupement militaire anglo-français autour du port d'Arkhangelsk, sur la côte de la Mer de Barents. Il venait de se créer un gouvernement sibérien unique (bien qu'il y eut de nombreux «seigneurs de la guerre» cosaques à peu près autonomes) dont le «Régent Suprême» était le vice amiral Kolchak. Le gouvernement regroupait les Russes dits Blancs opposés aux Bolcheviks dits Rouges.

Les Alliés envoyèrent des missions pour aider Kolchak à organiser les forces sur lesquelles il croyait pouvoir compter, ainsi que celles que les Alliés espéraient mettre sur pied contre les Allemands pour pallier la défaillance d'une grande partie des troupes russes. La mission française était commandée par le général français Janin, bon connaisseur des affaires russes. Une bonne partie de ces futures forces alliés se composait de Tchécoslovaques, de Polonais et de Yougoslaves faits prisonniers par les Russes sous l'uniforme autrichien ou allemand. Le traité de Brest-Litovsk prévoyait leur libération des camps russes ; la reconnaissance par les Alliés de futurs Etats tchécoslovaques, polonais et yougoslaves permettait de les considérer comme alliés (1). Ces troupes reçurent l'ordre, en mars 1918, de quitter l'Ukraine pour gagner, par le Transsibérien, Vladivostok, où elles embarqueraient pour le front d'Europe. En cours de route (2), elles furent jeté par la force des choses dans la guerre opposant Rouges et Blancs et se trouvèrent rangées par leur qualité d'Allié du côté des Blancs. Il y avait environ 70 000 hommes, en majorité tchécoslovaques, formant deux divisions à six régiments.

En juillet 1918, le Japon, qui avait rejoint le camp allié, envoya une division en Sibérie Orientale, tandis que les Etats-Unis y dirigeaient des troupes et



les Britanniques du matériel. Il fut décidé que les troupes alliées à l'Ouest du Lac Baïkal seraient commandées par le général Janin, celles à l'est du lac par le général japonais Otani, le général anglais Knox commandant les arrières. Il faut préciser que la Sibérie s'étendait sur 6 000 kilomètres dans le sens Ouest-Est et sur 3 000 kilomètres environ dans le sens Nord-Sud.

Les grandes opérations ne pouvaient guère y avoir lieu que l'hiver, où le froid moyen de - 20 degrés surprimait l'obstacle des cours d'eau. Le dégel par contre transformait pendant quelques semaines tout le pays en un vaste marécage et paralysait toute activité. La plupart des déplacements se faisaient par le chemin de fer trans-sibérien gardé sur dix kilomètres de part et d'autre de la voie ferrée par les communautés militaires cosaques.

Pour schématiser, il y avait dans cette Sibérie de 1918, des partisans du Bolchévisme qui essayaient de gagner à la révolution des populations à l'Est de l'Oural, des Sibériens mêlés de Russes blancs qui tentaient de constituer une Sibérie indépendante, des Alliés qui cherchaient à tirer de la situation le maximum d'avantages pour la poursuite de la guerre (mais chaque gouvernement allié ayant une idée derrière la tête quant à la politique sibérienne), et des Tchécoslovaques, Yougoslaves ou autres qui se battaient pour atteindre Vladivostok et, de là, leur propre pays.

Les efforts des uns et des autres allaient durer près de deux ans, jusqu'à ce que le mécontentement causé par les procédés du gouvernement Koltchak, l'incompétence générale des cadres militaires russes blancs, les ambitions divergentes des personnages-clés ne donnent partie gagnée aux Bolcheviks et n'amènent le repli des Alliés sur la Mandchourie et l'extrémité orientale de la Transbaïkalie.

La France pour ne pas être en reste avec d'autres pays alliés, se devait de faire un effort afin de manifester la part prise non seulement par sa mission militaire d'assistance, mais encore par ses forces armées à la guerre en Sibérie. Il fut décidé d'affecter à ce nouveau théâtre d'opérations, un bataillon d'Infanterie, une batterie d'artillerie (3) et un élément d'aviation (4), outre les moyens de transport maritime qui participeraient aux côtés des marines alliées à l'approvisionnement des arrières. Un télégramme officiel partit donc de Paris le 10 juillet 1918 à destination du Commandement des troupes de Chine et du Commandement en Indochine pour la mise sur pied d'un bataillon et d'une batterie de 75 de montagne. Mais les troupes françaises d'Extrême-Orient avaient déjà dû fournir des contingents au front d'Europe et elles étaient assez pauvres en Européens. Bien que les éléments tonkinois servissent au 16^e colonial en Mandchourie, la question se posait de savoir si on pourrait imposer à des indigènes du Tonkin de faire la guerre par les températures sibériennes. Les bataillons annamites de Salonique avaient beaucoup souffert du simple froid macédonien.

Finalement il fut décidé, par télégramme officiel du 13 juillet :

1^o) - que le 16^e Colonial dont la base était à Tien-Tsin, en Chine, fournirait une compagnie blanche, la 1^{re}, à 4 officiers et 202 sous-officiers et hommes de troupe européens, y compris une section de mitrailleuses et une compagnie jaune, la 11^e, à 3 officiers, 16 Européens et 213 tirailleurs tonkinois ;

2^o) - que le 9^e Colonial, qui tenait garnison principale à Hanoi fournirait deux compagnies blanches, la 1^{re} avec un officier, 206 européens et 21 Tonkinois et la 8^e, 2 officiers, 206 Européens et 22 Tonkinois ;

3^o) - que le bataillon M du 3^e Zouaves, au Tonkin depuis juillet 1916, fournirait une compagnie à 3 officiers, 206 Européens et 21 Tonkinois. Toutes ces trois compagnies auraient une section de mitrailleuses. Les zouaves étaient des Alsaciens et des Lorrains engagés dans la légion étrangère ou déserteurs des rangs allemands et que le commandement avait jugé bon de regrouper en bataillons spécifiques rattachés aux Zouaves ; ils ne devaient pas combattre sur le front Européen. Les unités du Tonkin embarquèrent à Haïphong sur le paquebot « André Lebon », le 24 juillet 1918 ; à l'escale de Changhaï montèrent 2 officiers et 17 hommes d'un détachement serbe qui allaient partager le sort du bataillon. Le paquebot dut attendre à la barre de Takou que le mauvais temps permette d'accoster au port, où embarquèrent, le 4 août les deux compagnies du 16^e RIC et l'Etat-major du bataillon fourni par les troupes de Chine, soit 5 officiers.

Durant la traversée vers la Mandchourie, le bataillon fut organisé comme suit :

- Etat-major : chef de bataillon Mallet, capitaine adjudant-major Dumont, lieutenant officier des détails Tasse, médecins majors Jouvelet et Genevrau du 16^e RIC ;

- 5^e compagnie (ex 1^{re} du 16^e RIC) capitaine Pauron, lieutenants Cadars et Bies, sous-lieutenant Joffroy, 199 sous-officiers et hommes de troupe ;

- 6^e compagnie (ex 1^{re} du 9^e RIC) lieutenant Deseille, 228 sous-officiers et hommes de troupe ;

- 7^e compagnie (ex 8^e du 9^e RIC) capitaine Schill, lieutenant Rivette, 226 sous-officiers et hommes de troupe ;

- 8^e compagnie (3^e Zouaves) capitaine Feuerstein, lieutenants Funk et Brauenstein, 228 sous-officiers et hommes de troupe ;

- 11^e compagnie (ex 11^e du 16^e RIC) capitaine De Vaux lieutenants Bassail et Seguinel, 228 sous-officiers et hommes de troupe ; soit un total de 15 officiers et 1109 hommes de troupe, auxquels s'ajoutaient les 19 Serbes.

Les ordres prévoyaient que le bataillon prendrait la dénomination de Bataillon colonial sibérien (5) qu'il serait « administré comme portion détachée du 16^e Colonial ayant administration distincte » que les compagnies du 16^e RIC deviendraient les 5^e et 11^e du bataillon, celles du 9^e RIC, 6^e et 7^e, celles des Zouaves, 8^e (6). Il ne serait pas constitué de dépôt de bataillon et les Annamites seraient rapatriés vers le Petchili dès le début de la saison froide (il y en avait 277 au bataillon).



Photo ADC Favier

FANION DU BATAILLON COLONIAL SIBERIEN
Musée de l'Infanterie - Salle Armée d'Afrique

Les unités étaient plus ou moins complètement équipées : les deux compagnies du 16^e RIC n'avaient pas de casques métalliques, ni de masques à gaz ; les mitrailleuses des quatre sections étaient du modèle 1907, assez sensibles à la boue et au froid ; les vêtements d'hiver fournis aux troupes d'Indochine n'étaient pas suffisants pour protéger des températures, ni du blizzard hivernaux, ceux des compagnies du 16^e RIC suffisaient à peine. De plus, si l'on en croit un témoin bien placé « le bataillon colonial en dehors d'une forte compagnie de volontaires alsaciens lorrains, comprenait une grande proportion de convalescents de paludisme et de récupérés (7).

Les Tchécoslovaques après avoir enlevé aux Bolcheviks Vladivostok s'étaient portés sur la rivière Oussouri au nord de la ville et y tenaient Kraïevski à 200 kilomètres de Vladivostok. Mais ils appelaient au secours. Un bataillon anglais avait débarqué le 7 août, le bataillon français le 9, les Japonais le 11, puis les Américains. Quand le Bataillon colonial sibérien accosta à Vladivostok, le 9 août, le général Paris, chef de la mission militaire française auprès des troupes tchécoslovaques, notifia au commandant Mallet l'ordre de départ immédiat pour le front de l'Oussouri, à Kraïevski. « Pour des raisons d'ordre politique », le bataillon fut scindé en deux bataillons de manœuvre, Bataillon Feuerstein, 5^e et 8^e compagnies, un peloton de la 11^e et deux sections de mitrailleuses et Bataillon Schill, 6^e et 7^e compagnies, l'autre peloton de la 11^e et deux sections de mitrailleuses. Le 15 août, le contact était pris avec les Bolcheviks, qui attaquaient des postes cosaques. Le 19, à Antonovka, ils surprenaient le poste où un sergent et douze hommes avaient été prêtés aux Russes comme radios et tireurs au fusil mitrailleur. Quatre Zouaves furent portés disparus, mais trois devaient rejoindre le 16 septembre ; le 23 août les bataillons de manœuvre reçurent l'attaque Bolchevique à Doukovoskoïé, surtout la 6^e compagnie qui fut dégagée par les Japonais. Le 24, ordre fut donné de poursuivre les Bolcheviks en retraite, dans le sillage des Japonais. Laissons la parole au journal de marche : « nos hommes, brillants au feu la veille, sont trop fatigués par onze jours de bivouac et d'insomnie pour fournir une marche avec le chargement complet dans un terrain très difficile, sous un soleil ardent, dans les hautes herbes et les marécages. La marche est suspendue à 10 heures et ne peut être reprise qu'à 18 heures (8) ». Entre le 14 et le 23 août, on déplorait 2 tués 1 mort de maladie, 4 disparus, 15 blessés. Le bataillon fut relevé du front de l'Oussouri et ramené à Svaguino pour se réorganiser.

D'une part, en effet, il était question d'engager le bataillon à l'Ouest de l'Oural, mais comme la mauvaise saison approchait, il fallait régler le sort des tirailleurs tonkinois. Ceux-ci furent tous affectés à la 11^e Compagnie, destinée à rester dans la zone maritime.

Le 1^{er} octobre, le bataillon regroupé en quatre compagnies blanches prenait le train pour couvrir les six mille kilomètres qui le séparaient de son futur théâtre d'opérations, dans l'Oural. Par Kharbin, Tchita, Irkoutsk, Krasnoïarsk, Omsk, Tchéliabinsk, il atteignait Ourfa, le 21 novembre 1918.



Tirailleur Tonkinois
16^e RIC 1918

En route le 2 novembre, l'explosion d'un train de munitions à Biélaïa avait tué trois zouaves et blessé le lieutenant Brauenstein, de la 4^e compagnie, ex-8^e. Du 21 novembre 1918 au 10 janvier 1919, le bataillon tint des positions sur le front d'Oufa face aux armées bolcheviks et allemandes à l'Ouest de l'Oural. La guerre étant finie sur le front occidental, les mesures de démobilisation devaient commencer pour tous les mobilisés français. Or, ils étaient nombreux au bataillon sibérien. Les 5 et 6 janvier partaient déjà le lieutenant Cadars et sept hommes.

Le 11 janvier, le bataillon se repliait sur Tchéliabinsk. Le 13, l'ordre arrivait de passer une visite médicale générale de façon à ne garder que les hommes susceptibles de fournir en Sibérie un service actif. La démobilisation allait s'accélérer. Entre le 26 janvier et le 3 mars, cinq officiers et cinq cent trente six sous-officiers et hommes de troupe furent démobilisés. Le bataillon qui n'avait plus participé à aucune opération de guerre depuis son retour à Tchéliabinsk fut dissous le 4 mars 1919 et les hommes restant furent versés au 16^e Colonial (9).

Le général Rouquerol écrit en conclusion : « Ces hommes venus d'Indochine n'étaient pas habitués au climat glacial. Ils avaient d'ailleurs reçu des effets assez



Capitaine Front d'Ourfa
Hiver 1918 - 1919

mal compris contre le froid. On peut imaginer ce qu'ils ont dû souffrir pendant l'hiver où le thermomètre était souvent aux environs de - 37 degrés centigrades et descendait jusqu'à - 56 degrés...».

Un certain nombre de citations avaient été accordé au bataillon dont les pertes totales s'élevaient à 5 tués, un disparu, quinze blessés et un mort de maladie, mais le détail n'en a pas été conservé. Le bataillon fut cité à l'ordre de l'Armée le 30 avril 1919 en ces termes.

« Le détachement français de Sibérie a, dès son débarquement en Sibérie Orientale (août 1918), sous le commandement du chef de bataillon Mallet, pris une part active et brillante aux opérations des troupes tchécoslovaques et japonaises. Transporté par le Transsibérien sur le front de Russie orientale, a coopéré efficacement avec l'armée sibérienne. Pendant toutes ces opérations exécutées dans des conditions matérielles et morales pénibles, par suite de la rigueur du climat sibérien et de l'éloignement de la Mère Patrie, a montré une endurance à toute épreuve et un inébranlable moral. Et a ainsi dignement représenté l'armée française au milieu des autres contingents étrangers. Hommage aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe du Bataillon Colonial Sibérien ».

Le fanion conservé au musée y fut mis en place par le regretté général Andolenko qui portait à tout ce qui touchait la Russie un intérêt bien compréhensible. C'est d'ailleurs pour nous conformer à son vœu plusieurs fois exprimé que cette relique n'a pas été transmise au Musée des troupes de marine lorsqu'il a été créé.

La partie flottante se compose d'un rectangle de soie double et d'une cravate. La soie mesure 61 centimètres de longueur et 42 de largeur ; elle est bordée sur ses quatre côtés par une frange dorée de 3 centimètres de hauteur et était fixée à une hampe aujourd'hui disparue.

Cette soie reproduit les dispositions de couleur du drapeau national, le bleu à la hampe. Sur chaque face, aux quatre coins sont peintes en or des couronnes de feuilles de chênes liées par un ruban et encadrant les lettres R.F. Le diamètre extérieur des couronnes est de 12 centimètres. Sur la bande centrale blanche sont peint en or :

1°) - sur l'avvers « 1914-1919 » en chiffres hauts de 5 centimètres et en dessous « SIBERIE » en lettres hautes de 2,7 centimètres ;

2°) - sur le revers « HONNEUR/ET/PATRIE » en lettres de 3,5 centimètres.

La cravate pliée en deux a une longueur de 25 centimètres et une largeur de 8 centimètres. Elle est terminée à chaque extrémité par une frange dorée de 4 centimètres de haut. Elle présente trois bandes longitudinales bleu, blanc et rouge et, à chaque bout, une couronne entourant les lettres R.F., analogue à celles de la soie et d'un diamètre de 6 centimètres. Elle se fixe par un manchon de soie bleue de 1,5 centimètres de large.

L'emblème est en bon état et ne paraît pas avoir beaucoup flotté. Nous n'avons aucun détail sur sa fabrication. Tout au plus peut-on dire qu'il est d'un matériau et d'un travail soignés.

L'inscription 1914-1919 laisse un peu perplexe, le bataillon n'ayant existé que dans l'intervalle de temps 1918-1919. Dans l'hypothèse où il s'agirait d'un fanion tardif appartenant au 16^e RIC et destiné à rappeler le souvenir du bataillon Sibérien en même temps (l'inscription SIBERIE n'est pas forcément contemporaine de celle 1914-1919), l'inscription supérieure se référerait à une unité ayant existé de 1914 à 1919, par exemple en Chine et l'on y aurait ajouté SIBERIE à la dissolution du bataillon de marche. Après tout, c'était le seul bataillon du 16^e RIC ayant combattu entre 1914 et 1919.

De toute façon, cette pièce curieuse nous a permis de rappeler une unité peu connue qui, au bout du monde et à la fin de la première guerre mondiale, combattit afin - la phase est du général Rouquerol - de soutenir au loin le bon renom de la France.

Colonel (ER) P. CARLES

NOTES

- (1) - Les divisions tchécoslovaques avaient combattu vaillamment en Ukraine sous les ordres de BROUSSIL OFA ; la 1^{re} division avait pris 35 canons et 6000 hommes aux Allemands. Trois autres divisions étaient en formation pour constituer un corps d'armée tchèque à Kiev. Après la victoire des Bolcheviks, ce corps d'armée refusa de se laisser désarmer et resta imperméable aux propagandistes. Finalement la mission militaire française en Russie obtint que les Tchèques seraient rapatriés sur Vladivostok en conservant vingt fusils par train pour leur sécurité.
- (2) - Pour donner une idée de l'ampleur de cette migration ferroviaire, lorsque la tête des trains de rapatriement atteignit l'Iénisseï, la queue était encore à 3000 km sur la Volga. Or l'Iénisseï était à 4 500 kilomètres de Vladivostok.
- (3) - A la même époque étaient envoyés à Arkhangelsk le 21^e Bataillon Colonial de marche et la 21^e Batterie Coloniale de marche, composés d'Européens.
- (4) - Il s'agissait de l'escadrille SOP 583, créée en juin-juillet 1918, embarquée à Brest le 11 novembre 1918, débarquée à New-York, transportée par chemin de fer à San-Francisco où elle embarqua pour Vladivostok. Elle y débarquait 80 jours après son départ de Brest. Début février 1919. Comme ses avions des Sopwith A2 n'étaient pas encore arrivés, le personnel participa au maintien de l'ordre à Vladivostok jusqu'en avril 1919. Le 1^{er} août 1919 elle fut envoyée à OMSK jusqu'au 31 août. Le 1^{er} septembre, sans avoir accompli de missions de guerre, elle fut dissoute et son personnel incorporé à la Mission Militaire Française. Commandée par le capitaine Moutach elle comprenait 8 officiers et 4 sous-officiers pilotes, 2 officiers observateurs 9 sous-officiers et 102 hommes de troupe et un officier interprète, le futur romancier Joseph Kessel.
- (5) - Il faut noter cependant que 20% des officiers, 20% de la troupe mais 25% de la troupe Européenne n'étaient pas des coloniaux.
- (6) - Il est vraisemblable que cette numérotation qui était celle d'un 2^e bataillon, provenait du fait que le 21^e bataillon de marche faisait figure de 1^{er} bataillon (de Sibérie). Dès novembre 1918, après le départ des tirailleurs tonkinois, on parle couramment de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e compagnies.
- (7) - Général J. ROQUEROI, l'aventure de l'amiral Kotchak Paris Payot 1929. L'auteur était l'adjoint du général Janin à la mission militaire française.
- (8) - Bataillon Colonial Sibérien. Journal des marches et opérations Vincennes. SHAT - Carton 26 D 868.
- (9) - D'après le journal de marche, ils continuèrent à se considérer comme le Bataillon Sibérien, même après l'arrivée de renforts venus de France, en avril 1919, jusqu'à leur retour à Vladivostok en août 1919, où furent démobilisés deux officiers et trois cent vingt cinq hommes de troupe.

2^e B.E.P.



2^e R.E.P.

Créé à Sétif, le 09 octobre 1948, le 2^e Bataillon Etranger de Parachutistes part pour l'Extrême-Orient début 1949. Il y reste jusqu'en 1955 et participe pendant cette période à de très nombreuses opérations dont celle de Dien-Bien-Phu : il y gagne six citations à l'ordre de l'Armée et est le seul corps de l'armée française à arborer la fourragère rouge avec olive T.O.E. Il regagne l'Algérie, et en fusionnant avec le 3^e R.E.P., devient 2^e régiment étranger de parachutistes le 1^{er} décembre 1955.

Après la guerre d'Algérie, le 2^e R.E.P. assure la défense de la base stratégique de Mers-el-Kébir jusqu'en juin 1967, date à laquelle il rejoint Calvi, son actuelle garnison.

L'insigne du 2^e R.E.P. a repris sans aucune modification celui du 2^e B.E.P. créé fin 1948. Son homologation a été demandée par le colonel CHENEL, chef de corps du 2^e R.E.P., par note du 4 mai 1963. Celle-ci a été accordée par note n° 2736/EMA/SH/SYMB du 5 juin 1963 sous le n° 1948, numéro qui correspond à l'année de création du 2^e Etranger de parachutistes en tant que bataillon.

La description héraldique donnée par la Symbolique Militaire, à l'occasion de cette homologation, est la suivante : Triangle d'Argent, pointe en bas, à un dragon ailé du même, en dextre du chef chiffre 2 du même, en cœur écusson rectangulaire taillé de Sinople et de Gueules, chargé en son centre, de la grenade d'or à 7 flammes de la Légion étrangère.

Depuis fin 1948 jusqu'à nos jours, de très nombreuses variantes de cet insigne ont existé :

- Drago rue Béranger : grenade or et grenade argent revers uni.
- Drago rue Olivier Métra : 3 tirages différents ; l'un avec revers pointillé, les deux autres avec revers guilloché irrégulier.
- Drago Paris : matriculé revers uni.
- Arthus-Bertrand : revers uni (3 tirages différents).
- Drago Paris : vert très clair, grenade argent ; revers uni puis guilloché irrégulier.
- Drago Paris : vert moyen revers uni puis revers guilloché irrégulier puis régulier.
- O.F.S.I. : revers uni sans nom de fabrication puis revers guilloché irrégulier.
- Drago Paris : homologué G. 1948 revers guilloché régulier.
- Andor : revers guilloché régulier sans nom de fabricant.
- Delsart : homologué G. 1948 ou non homologué ; revers pointillé.
- J. Balme : non homologué ; avec grenade argent et revers uni.

Il existe également des fabrications artisanales réalisées en Extrême-Orient (taille normale et plus grande) ainsi que des remoulages sur des modèles Drago.

Des exemplaires en argent ont aussi été fabriqués, notamment par Drago période Extrême-Orient puis Algérie puis actuelle : pour cette dernière, il existe un modèle avec, au revers, l'inscription en relief « les officiers du 2^e R.E.P. » par Andor, et également un modèle portant au revers la même inscription mais qui, cette fois est gravée par J. Balme.

Il est à signaler aussi deux erreurs : la première : un tirage de Drago (homologué G. 1948) avec couleurs inversées, et qui date des années 1963 - 69. Et un autre, toujours de Drago (G. 1948) : modèle doré, que l'on rencontre souvent avec des éclats d'émaux, et qui aurait été réalisé vers les années 1970.

● Monsieur Jean MARCHETTI
Membre à vie n° 82



NOS MEMBRES BIENFAITEURS

Le 151^e R.I., membre bienfaiteur n° 5 depuis le 9 juin 1982

IMPLANTATION.

Le 151^e Régiment d'Infanterie tient garnison à Moulins-les-Metz, à la sortie sud de Metz, le long de la N 3 « voie de la liberté ».

Il est stationné aux quartiers Serret et des Vallières.

La ville, dépendant de l'agglomération Messine, est à la limite des départements de la Moselle, Meurthe-et-Moselle et de la Meuse.

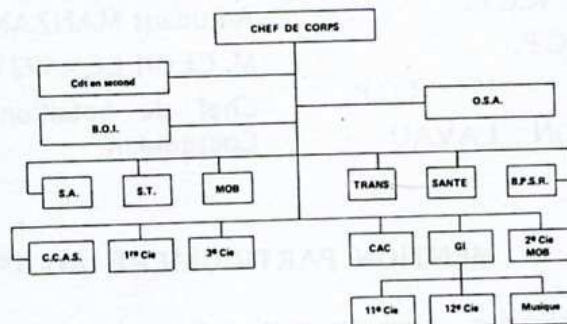
Elle constitue un carrefour auto-routier et ferroviaire à trois quart d'heure de Nancy, une heure de Luxembourg, une heure et demie de Strasbourg et moins de trois heures de Paris.

Le 151^e Régiment d'Infanterie dont le maréchal De Lattre de Tassigny fut le chef de corps de 1935 à 1937, est le « Régiment de Metz ».

MISSIONS.

Le 151^e Régiment d'Infanterie est le régiment motorisé de la 10^e D.B. dont le P.C. est à Chalons-sur-Marne.

- Au sein de la division, le 151^e Régiment d'Infanterie est le régiment d'infanterie de la division blindée. Toutefois, n'étant pas encore doté de ses matériels motorisés, il est encore considéré comme un régiment mécanisé et il en assume les missions.
- Le 151^e Régiment d'Infanterie est le corps dérivant du 146^e Régiment de défense, de points sensibles.



ACTIVITES.

L'instruction et l'entraînement des unités sont menées au sein de la 10^e D.B.

Les activités soutenues et variées comportent en particulier des séjours en camps, en centre d'entraînement commando.

Le régiment a eu également une mission de présence en Nouvelle-Calédonie.

Adhésions de nouveaux membres

MEMBRES A VIE :

- M. REYNAUD - 34270 Sainte-Croix-de-Quintillargues (ex membre actif n° 637).
- Capitaine commandant la 2^e Cie du 41^e R.I.
- Amicale des Anciens du 8^e R.T.M. et du III/63 R.A.A. - 75015. Paris

MEMBRES ACTIFS :

● A 140,00 F :

- Dentiste commandant ROBERT d'ESHOU-GUES - 2^e R.E.P.

● A 100,00 F :

- Général de brigade BERTIN, commandant le G.A.P.
- M. ALPIGIANO - 63000 Clermont-Ferrand.
- M. MAZOYER - 34100 Montpellier.
- M. ESTIVAL - 31800 Saint-Gaudens.

● A 50,00 F :

- Lieutenant-colonel GARNER - 1^{er} R.C.P.
- Chef de bataillon BRESSE - 1^{er} R.C.P.
- Chef de bataillon LANDRE - 1^{er} R.C.P.
- Capitaine HOUITTE de la CHESNAIS - 1^{er} R.C.P.
- Capitaine MASSEY - 1^{er} R.C.P.
- Capitaine BERGEON - 1^{er} R.C.P.
- Capitaine DELPONT - 1^{er} R.C.P.
- Lieutenant GOVESLARD - 1^{er} R.C.P.
- Lieutenant DERIVRY - 1^{er} R.C.P.
- Sous-lieutenant MAILLARD - 1^{er} R.C.P.
- Lieutenant (O.R.) CESBRON LAVAU - 75007 Paris.

- Capitaine SIVANANDAME - 42^e G.C./7^e R.I.

- M. MILHAU - 06110 Le Cannet.
- M. VAILHE - 34100 Montpellier.
- M. GUISET - 34460 Courmonterral
- M. ROUZET - 45100 Orléans.
- M. le Consul de France CUSUMANO - 34660 Courmonterral.

● A 30,00 F :

- Adjudant-chef HERRMANN - EM/GAP
- M. KAMINSKI - 94300 Vincennes.
- Lieutenant-colonel DICKES - E.A.I.
- M. GAUTRET - 34000 Montpellier.
- M. CAMPERGUE - 66140 Canet-en-Roussillon.
- M. MARIDOR - 76310 Sainte-Adresse.
- Association des amis du musée des équipages militaires et du Train - 37034 Tours.
- M. DAHNERT - 33360 Latresne.
- Adjudant MANZANEQUE - E.A.I.
- M. CEBILLE - 59310 Orchies.
- Chef de bataillon BERNEDE - Ecoles de Coëtquidan.



MENTION PARTICULIERE AU 1^{er} R.C.P.

Pour sa participation active au soutien financier de notre action avec, depuis plus d'un an, l'adhésion de 54 officiers comme membres actifs.

COTISATIONS 1987

En application du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de 1986, inscrit sur le registre des délibérations sous le numéro 8 et en date du 26 février 1986, les cotisations des membres actifs, mises en recouvrement à partir du 1^{er} janvier 1987 sont de 50,00 francs.

DONS

faits au musée

Sous-lieutenant CHOPINAUD – 43^e R.I.C.C.A. :

- Képi adjudant Infanterie.
- Képi adjudant Ecoles.

M. CUSUMANO – Membre actif n° 688 - Consul de France.

- Croix de guerre des T.O.E.
- Médaille militaire 1^{er} modèle III^e République.
- Médaille Outre-Mer.
- Médaille commémorative 1914 - 1918.
- Médaille de la Victoire.
- Croix de guerre 1914 - 1918.
- Casque Adrian armée Belge.

Lieutenant-colonel PEYRON – 37^e G.C./122^e R.I.

- Historique du 122^e R.I.
- Historique du 37^e G.C.
- Insigne métal 122^e R.I.
- Insigne métal 37^e G.C.

Lieutenant-colonel RICHOUE – Membre actif n° 264.

- Insigne métal Forces armées royales marocaines.

Colonel LA BATIE chef de corps.

- Historique du G.M.R. 5/22^e R.I.

110^e R.I. – Membre à vie.

- Insigne métal.
- Insigne fabrication spéciale.
- Insigne argent.
- Insigne de veste.
- Insigne 4^e C.A.C.
- Insigne 1^{re} Cie.
- Insigne F.F.A.
- Insigne 3^e D.B.

Colonel (E.R.) LECOMTE président de l'amicale des anciens du 8^e R.T.M. et du III/63 R.A.A.

- Insigne 2^e DIM Mle 44/45.
- Insigne 8^e R.T.M.
- Insigne de veste 2^e R.T.M.
- Insigne 5^e Etranger Indochine.
- Insigne territoire des Oasis Mle avant guerre.
- Insigne de manche 25^e D.P.

Adjudant-chef (E.R.) COCHET – Montpellier.

- Djellaba de Fellaga

Adjudant-chef THIEBAUT – E.A.I.

- Historique des compagnies méharistes 1902-1952.

Madame PIRIOU.

- Tenue Mle 1934 du capitaine PIRIOU - 8^e Zouaves.

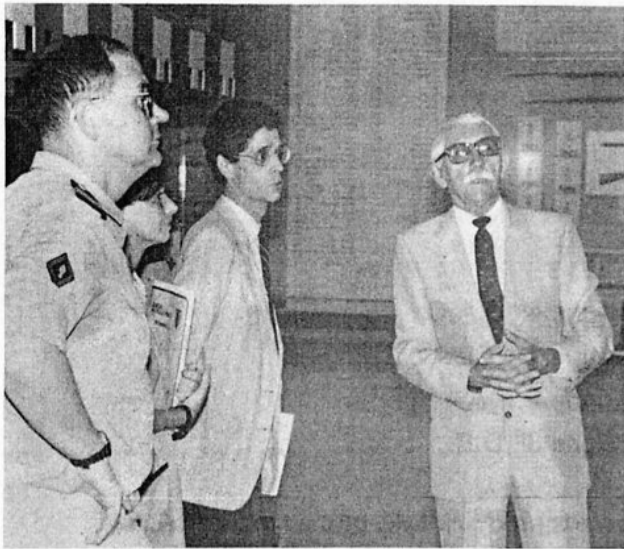
Trois visiteurs de marque au musée

Mardi 8 juillet :

- M. BENOIT conservateur à l'Inspection générale des musées classés et contrôlés.
- M. DE BANNES GARDONNE, directeur régional des affaires culturelles du Languedoc - Roussillon.
- Mlle SCHMITT, conseiller régional des musées ;
ont rendu visite au musée de l'Infanterie.

Accueillis à 10 h 30 à l'entrée du quartier Guillaud par le lieutenant-colonel DICKES directeur du Musée, le colonel (E.R.) CARLES, conservateur et le colonel (E.R.) GODINEAU, secrétaire général adjoint de l'Association des amis du Musée de l'Infanterie représentant le général de corps d'armée (C.R.) TOUSSAINT absent de Montpellier, les trois visiteurs, très attentifs aux commentaires du conservateur, ont admiré avec des yeux connaisseurs, la richesse des collections et trophées exposés.

Après la visite détaillée du Musée, le déjeuner pris au mess officiers de l'Ecole sous la présidence du lieutenant-colonel GERVET, chef d'état-major, représentant le général BECHU commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie et la 14^e Division Légère Blindée en inspection, a permis un très large tour d'horizon.



Merci de cette visite, qui m'a replongé dans des souvenirs personnels récents (24[°] GCMéca) et plus anciens, et instructifs (compagnies, saboteurs, goums, où mon père servit).

M. DE BANNES GARDONNE

M^m DOMON

rés. des Hauts fossés
11, r. des vannes

La Ferté s/j. 29.6.86

77260 La Ferté s / Jouarre

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'émotion que mes
enfants et moi avons lu les pages que vous
avez consacrées à mon frère le capitaine
Fourré du 46^e R.I mort pour la France le
22 août 1914.

Je vous remercie de tout cœur de lui
avoir - grâce à vos recherches - donné une telle
place dans votre revue. À leur lecture j'ai été
vraiment bouleversée.

J'ajouterais que les habitants de Romain
- au nord de Congny - où il est tombé avec la
quasi totalité de ses hommes ont été admirables.
Ils ont fait de grandes tombes bien entretenues
- mon frère à part - et en 1923, comme elles
étaient déjà dispersées sur les terres de 7 proprié-
taires

ils ont été exhumés et un monument a
été édifié, où j'irai - peut être. cette année
encore (j'ai 83 ans et suis aveugle, d'où
mon écriture que je ne puis relire)

En 1919 un gendarme nouveau du maire
de Romani a apporté à ma mère les objets
personnels de mon père, ainsi que des pièces
d'or cousues dans la tunique.

Le monument est parfaitement entre terre

Je tenais à vous confier cela.

J'ai aussi ajouté qu'il avait les palmes académiques - beaucoup écrit - le nicham iftikar (ortho. graphie incertaine) et bien sûr à titre posthume légion d'honneur et croix de guerre avec palme.

J'ai revécu en vous écrivant des moments
inoubliables.

Mon petit fils est lieutenant de paras au
Tchad. mon cousin german est colonel en
retraite.

Je vous prie Monsieur le Président mes
meilleures salutations

Amour

plus de “ TROUPES ”

L'article 17 du projet de loi des finances pour 1987 prévoit la suppression de l'exonération du droit de consommation qui permettrait aux militaires d'acheter leurs cigarettes beaucoup moins cher que dans le commerce.

Cet avantage sera supprimé à partir du 1^{er} mars 1987.

(37)

LE BON DE TABAC

Peu de soldats, en touchant leurs bons de tabac, songent à celui à qui ils sont redevables de cette institution dans l'armée.

C'est en 1853, faisant une tournée d'inspection à Lunéville, que l'idée en vint au maréchal Canrobert. A un soldat, il posait les questions d'usage.

— Es-tu content de l'ordinaire? La soupe est-elle bonne?

— Ça irait à peu près, monsieur le maréchal, mais ça manque de tabac!

— Comment! ça manque de tabac!

— Mais oui, monsieur le maréchal, on nous interdit d'en acheter aux contrebandiers, et celui de la régie coûte fort cher. Dame, avec un sou par jour!...

— C'est bien, dit le maréchal. Tu auras satisfaction.

De retour à Paris, le paternel chef n'oublia pas sa promesse. Il fit tant et si bien que, quinze jours plus tard, une décision ministérielle instituait les bons de tabac qui, depuis, ont été régulièrement distribués.

Il va sans dire que ledit tabac contient toujours autant de bûches qu'en 1853, mais qu'il n'en fait pas moins les délices des culoteurs de pipes.



ALMANACH DU COMBATTANT 1925

BULLETIN DES LOIS.

N° 125.

N° 1045. — *DÉCRET IMPÉRIAL qui autorise la livraison de Tabac de cantine aux Troupes de l'Armée de terre.*

Du 29 Juin 1853.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale,
EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, **SALUT.**

Vu le titre V de la loi du 28 avril 1816;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département des finances,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. Il sera livré aux troupes du tabac de cantine à fumer au prix de un franc cinquante centimes le kilogramme.

La livraison s'en effectuera à raison de dix grammes par jour pour chaque sous-officier et soldat, d'après l'effectif dûment constaté.

Les mesures à prendre pour la distribution de ces tabacs et pour empêcher qu'il n'en soit fait abus seront concertées et arrêtées entre nos ministres secrétaires d'état aux départements de la guerre et des finances.

2. Notre ministre secrétaire d'état au département des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 29 Juin 1853.

Signé **NAPOLÉON**.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'état au département des finances,

Signé **BINEAU**.

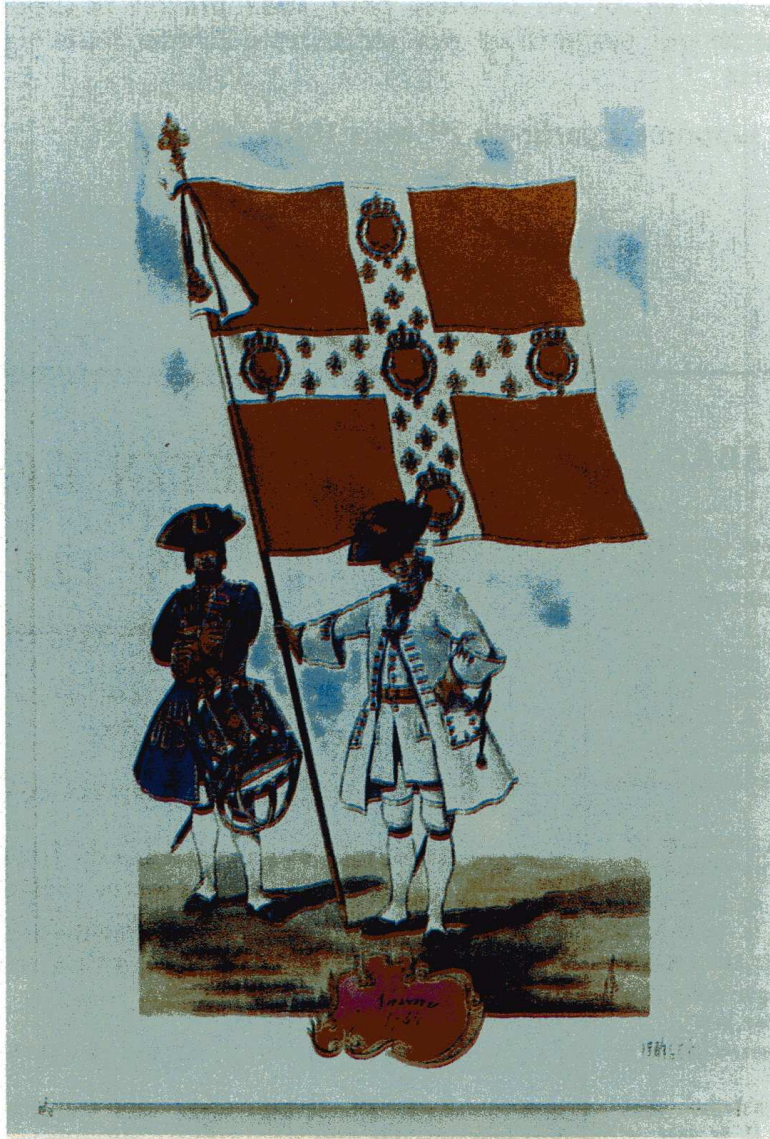


Photo ADC Favier

AQUARELLE PAR RIGO
don du 5^e R.I.

Directeur : GCA (CR) TOUSSAINT - Rédacteur en chef : colonel (ER) CARLES
Direction rédaction : adjudant-chef DEGHIN - Maquette : adjudant-chef FAVIER
Réalisation : Point impression E.A.I.

Tirage : 700 exemplaires